



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Un taux de chômage inférieur à 4% pour la première fois depuis novembre 2002

Le taux de chômage s'établissait dans le canton de Vaud à 3.8% à fin juin 2007. La diminution observée depuis le début de l'année se confirme. Des effectifs aussi faibles de chômeurs n'avaient plus été enregistrés depuis novembre 2002.

Le taux de chômage est passé de 4.1% à 3.8% entre mai et juin 2007. Le nombre de chômeurs inscrits (1) passe sous la barre des 13'000 personnes. L'effectif des demandeurs d'emploi (2) s'élève à 18'274. En comparaison avec le mois de juin 2006, le nombre de chômeurs et celui des demandeurs d'emploi ont diminué chacun de près de 3'000 personnes. Le taux de chômage s'établissait alors à 4.6%.

L'embellie profite principalement aux métiers de maçons, peintres et monteurs électriciens (-16.0% de chômeurs par rapport à mai 2007) et aux autres métiers du bâtiment (-12.8%). Les étrangers, ressortissant ou non de l'UE 25 (-7.0%), les personnes sans formation professionnelle (-6.7%) et celles âgées de 30 à 49 ans (-6.4%) sont aussi parmi les mieux lotis dans cette tendance à la baisse. Si les jeunes de moins de 20 ans, en raison de leur arrivée en fin de scolarité ou d'études, présentent un effectif de chômeurs en augmentation (+4.6%) par rapport au mois précédent, ils sont toutefois en diminution de 15.0% en comparaison avec juin 2006.

Le district de Lausanne reste le seul avec un taux de chômage encore supérieur à 5%. La diminution des effectifs de chômeurs touche néanmoins tous les districts ainsi que les communes comptant plus de 3'000 actifs. Les plus fortes diminutions s'étendent à toutes les régions du canton : Nyon (-10%), Renens (-9.7%), Lutry (-9.2%), Epalinges (-8.5%), Montreux (-7.5%) et Aigle (-7.0%).

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 6 juillet 2007

Renseignements : Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et disponible de suite pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).